

Port de St-Elme : coup d'envoi pour le chenal d'avivement

L'opération consistant à recréer un courant nord-sud dans le port, afin de chasser les posidonies qui s'y entassent chaque année, vient d'être lancée. Quatre mois de travaux sont annoncés.

Avec l'aménagement de la corniche de Tamaris, la « renaturation » du port de Saint-Elme était un dossier en *stand-by* depuis des années. Était, car les premiers coups de pelle-teuse viennent d'être donnés autour du petit port du sud de la ville.

Après bien des études et des tergiversations, l'opération enfin lancée vise à rétablir un avivement destiné à évacuer les milliers de mètres cubes de posidonies mortes et de sable qui, lors des largades de l'hiver et du printemps, bloquent à quai les pêcheurs et autres usagers du site.

Une ouverture de 60 mètres sur 4

La solution retenue est d'ailleurs celle qui tenait la corde depuis le début ou presque : l'ouverture à la mer d'une partie du terre-plein de la base nautique, permettant ainsi de recréer un courant dans le port. « De nombreuses études de courantologie ont montré que cela devrait améliorer la situation pour au moins



Sur cette vue aérienne du site, on visualise le futur chenal d'avivement (en bleu) qui va être creusé dans le terre-plein de la base nautique. On distingue aussi (en rouge) les trois futures passerelles qui permettront de franchir le chenal.

(Doc DR)

50 % », rappelle Jo Minniti, adjoint au maire délégué à la vie nautique et à la politique portuaire.

Pour y parvenir, c'est une ouverture de 60 mètres de long sur 4 de large qui va être réalisée. « Quatre mètres de large,

parce que les experts nous disent que, plus c'est étroit, plus ça accélère l'effet de "chasse" », précise celui qui

est aussi président du conseil portuaire de Saint-Elme.

Trois passerelles seront installées

Dans la foulée du creusement du chenal, trois passerelles vont être installées pour le franchir : une pour le passage des piétons, une pour le club de plongée et ses équipements lourds, une pour l'école de voile et ses dériveurs sur remorques.

Pour le moment, le chantier n'a rien de spectaculaire. Et pour cause, précise l'adjoint, « on a découvert que, lors de la construction de la base nautique, des réseaux (eau et d'électricité) ont été amenés, mais ils ne figurent sur aucun plan. Il faut donc y aller doucement avec la pelle-teuse afin de les dégager sans les abîmer. Ceci fait, les travaux vont monter en puissance dans les prochains jours ».

Pour autant, ils n'auront pas d'impact sur l'activité de l'école de voile, ajoute Jo Minniti, car « les dériveurs qui étaient sur le terre-plein ont été déplacés afin de ne pas être dans l'aire d'évolution des engins. Mais l'école

peut continuer à fonctionner normalement ».

La première étape d'un vaste programme

Financée par la métropole TPM, pour la bagatelle de 629 000 euros, l'opération devrait durer quatre mois, avec une livraison annoncée « début mai ».

Par la suite, les experts et les usagers du port observeront avec attention l'effet du chenal. Un chenal qui pourrait d'ailleurs n'être que la première étape d'un vaste programme de reconfiguration du port.

« À terme, indique Jo Minniti, il est envisagé d'enlever complètement le terre-plein de la base nautique afin d'agrandir la capacité du port. Et ce, car depuis des années, le port coûte deux à trois fois plus à la collectivité qu'il ne lui rapporte. Or, légalement, un port doit être autonome financièrement. C'est la raison pour laquelle il faudra sans doute doubler la capacité d'accueil du port afin qu'il soit un peu plus rentable ».

M. G.